

---

# Bienvenue à Centrale Eems

Consignes de sécurité à l'intention des employés et des entrepreneurs

---



ENGIE



---

# Collaborer pour améliorer la sécurité

---



Vos connaissances seront testées après la présentation.  
Ce test a une validité d'un an au maximum



---

## Accès au site

---



- Vous vous adressez à votre personne de contact de ENGIE sur le site
- Vous recevez une carte d'accès pour le site
- Vous utilisez cette carte pour entrer et sortir
- Vous portez toujours sur vous votre de carte de visiteur
- Des contrôles d'alcool ou de drogue peuvent être effectués à l'entrée
- Votre sac et/ou votre véhicule peuvent être contrôlés par des agents de sécurité à la sortie du site

Des contrôles d'alcool et des fouilles sont régulièrement effectués





# Incendie ou accident

- Appelez pour signaler un incendie ou un accident le Numéro d'alarme **2222**

En appelant de votre portable **+31 (0)88 769 22 22**

- Signalez en cas d'incendie ou d'accident:
  - Votre nom et votre numéro de téléphone
  - Le site et la place de l'incendie ou de l'accident
  - La nature et la gravité de l'incendie ou de l'accident
  - Le nombre de victimes

Restez calme et prenez d'abord soin de votre sécurité



# Lieu de rassemblement en cas d'évacuation



- Ne prenez pas l'ascenseur en cas d'évacuation



Suivez les instructions de votre superviseur et de l'agent HSE



# Nos règles qui sauvent des vies



- Je ne passe pas ou je ne me tiens pas sous une charge suspendue



- Je reste loin des véhicules et des machines



- Je fixe toujours mon harnais quand je travaille en hauteur

Nos règles qui sauvent des vies



# Nos règles qui sauvent des vies



- Je vérifie le danger d'incendie ou d'explosion avant de travailler avec une source de chaleur.



- Je n'entre dans une tranchée que si une protection murale correcte y a été apportée



- Je ne me sers pas du téléphone ou du système de navigation quand je conduis

Nos règles qui sauvent des vies

# Nos règles qui sauvent des vies



- Je vérifie toujours d'abord, avant d'aller travailler, la présence d'énergie (mécanique, électrique, chimique, haute pression, etc.)



- Je n'entre dans un espace confiné que si l'atmosphère a été contrôlée et est surveillée




- Je ne conduis pas ou ne travaille pas sous l'influence d'alcool ou de drogues

Nos règles qui sauvent des vies



# Circulation



- Vous ne pouvez entrer sur le site avec votre véhicule qu'avec l'autorisation de la surveillance.
- Vous roulez toujours à une vitesse sûre ne dépassant pas  15 km/h
- Vous donnez toujours la priorité aux cyclistes et aux piétons
- Vous ne stationnez pas devant les sorties et les dispositifs d'extinction
- Vous ne stationnez que sur les emplacements indiqués avec un panneau P
- Vous vous servez de la carte de stationnement donnée par la surveillance



La loi de la circulation routière est applicable sur le site



# Protection personnelle : EPI



Obligatoire de porter sur le site, sauf si prescrit autrement:

Casque de sécurité



Chaussures de sécurité



Vêtement de travail antistatique et retardateur de flamme



Lunettes de sécurité



Vérifiez toujours si les EPI offrent une protection correcte



# EPI complémentaires (prescrits sur le permis de travail)



Protection des mains



Protection respiratoire



Protection contre les chutes



Protection de l'ouïe



Protection du visage



Utilisez toujours les EPI complémentaires prescrits



---

# Permis de travail

---



- Il n'est permis de travailler sur le site qu'avec un permis de travail valide pour effectuer les travaux correspondants
- Le permis de travail est émis par le responsable d'intervention
- Les prescriptions principales nécessaires pour exécuter les travaux se trouvent sur le permis de travail
- Si le permis de travail n'est pas clair, demandez des explications !
- Servez-vous des EPI prescrits sur le permis de travail

Le permis de travail est pour votre sécurité et celle des autres

# LMRA (ARDM)

## Analyse des Risques de Dernière Minute



- Contrôlez les points suivants chaque fois que vous commencez une nouvelle tâche, à chaque endroit et chaque jour :
  - Est-ce que le travail que je dois effectuer est clair ?
  - Est-ce que je sais sur quelle partie de l'installation je dois travailler ?
  - Est-ce que mon lieu de travail est propre et sûr ?
  - Est-ce que le permis de travail m'a été expliqué ?
  - Est-ce que je connais les risques de mon travail ?
  - Est-ce que les parties de l'installation sont sécurisées de la façon que le permis de travail le prescrit ?
  - Est-ce que des mesures de maintenance ont été prises de la façon prescrite par le permis de travail ?

Avez-vous tout répondu avec un « Oui » ? -> Commencez les travaux  
Si la réponse est « Non » ou en cas de doute -> **STOP** ! Allez voir  
votre supérieur hiérarchique et expliquez la situation.

# Signalisation de sécurité



- Zone dangereuse (travaux, levage de charges etc.). Ne pas entrer sans **permission** !
- Danger de se cogner, de tomber, de trébucher, de rayonnement. Ne pas entrer sans **instruction** !
- Interdit d'entrer sans **permission** !
- Danger d'explosion. Ne pas entrer sans **instruction** !
- Champ magnétique, ne pas entrer sans **instruction** !



La signalisation de sécurité est aussi installée pour vous



# Substances dangereuses



- Vous avez besoin de la permission du site pour vous servir d'une substance dangereuse
- Vous annoncez l'emploi de substances dangereuse à votre responsable d'intervention
- Vous vous servez des EPI prescrits
- Un pictogramme avec le symbole de danger se trouve sur l'emballage
- Vous évitez des fuites et placez des bacs d'écoulement si nécessaire

Assurez-vous de connaître les risques des substances dangereuses

# Vue d'ensemble des symboles de danger



Inflammable



Gaz sous pression



Nocif ou irritant



Néfaste à la santé à long terme



Corrosif



(Très) toxique



Dangereux pour l'environnement



Comburent



Explosif

Assurez-vous de connaître les risques des substances dangereuses





---

# Sensibilisation à la sécurité, l'ordre et la propreté

---



- Travaillez uniquement avec des échafaudages contrôlés (voir la date du contrôle)
- Obturez des ouvertures dans les cloisons ou dans les sols avec du matériel d'échafaudage ou des clôtures
- Des fuites d'huile et des matériaux contenant de l'amiante ou des fibres céramiques doivent être immédiatement notifiés à votre responsable d'intervention
- Les extincteurs, les issues et les voies de secours doivent toujours être accessibles
- En cas d'arrêt de vos travaux (pause/fin de temps de travail), jetez vos ordures et rangez votre lieu de travail
- Évitez le danger de trébuchement en rangeant votre lieu de travail et les voies de passage
- Déposez les déchets triés dans les conteneurs à déchets corrects

Notifiez toutes les situations dangereuses et les particularités  
à votre personne de contact



---

# Tolérance Zéro

---



- Si vous ne suivez pas les règles, les conséquences peuvent être graves
- Un système de vidéosurveillance est présent sur le site et des surveillants notent les infractions
- Le but est une application stricte des règlements de sécurité
- Nous utilisons des cartes jaunes et rouges en cas d'infraction
- Une carte rouge est donnée par exemple en cas d'utilisation d'alcool ou de drogue
- En cas de carte rouge, l'employé est immédiatement expulsé du site et il n'a plus droit d'accès dans tous les sites de ENGIE



Nous sommes mutuellement responsables en cas de comportement dangereux



# Règles du site pour votre sécurité



- Il est interdit d'entrer sur le site sous l'influence de, ou en possession d'alcool et/ou de drogues
- Il n'est permis de fumer que dans les espaces destinés aux fumeurs.
- Notifiez immédiatement toutes les situations dangereuses et tous les (presque) accidents à votre supérieur hiérarchique ou à la personne de contact de ENGIE
- Il n'est permis de prendre des photos ou de filmer qu'après avoir eu l'autorisation d'un supérieur hiérarchique de ENGIE



Faites-nous connaître les points d'amélioration de notre site



# Protection des données



- Se servir d'un ordinateur portable, de clé USB, etc. est seulement permis après autorisation de votre personne de contact de ENGIE



Protection des données IT ENGIE

---

**Travaillez sûrement...  
ou ne travaillez pas !**



---

Nous vous souhaitons beaucoup de succès sur notre site. Nous trouvons très important que vous reveniez en bonne santé et sans blessure dans votre famille !

